

# ROUBAIX

## Le Secrétaire de la Mairie de Roubaix

Le Journal de Roubaix, l'Avénir et le Progrès annoncent la nomination de M. Félix Chabrouillard en qualité de secrétaire général de la mairie de Roubaix. M. Georges Robert, rédacteur en chef de l'Avénir, fait suivre cette nouvelle des lignes suivantes :

M. Chabrouillard est également un des cadres que nous connaissons déjà, et à qui nous divergences politiques ne nous empêchent pas d'adresser sincèrement nos saluts de bienvenue.

M. Félix Chabrouillard prendra, mercredi ou jeudi, la direction des services de la Mairie.

## LE SALAIRE DES OUVRIERS MAÇONS

La chambre syndicale des ouvriers maçons et similaires nous adresse la lettre suivante :

Roubaix, le 7 mai 1897.

Monsieur le rédacteur,

Voilà, je vous prie, insérer dans votre estimable journal la note suivante :

Rappel aux pressions faites

Dans le courant du mois de novembre 1896, le syndicat des maçons et similaires de Roubaix entrant en pourparlers avec le syndicat des entrepreneurs de maçonnerie à l'effet d'obtenir une augmentation de salaires.

Les patrons, après avoir examiné notre demande, reconnurent le bien fondé de nos réclamations. Nous reçûmes d'eux, à la date du 5 décembre 1896 une lettre dans laquelle il était dit :

Monsieur le secrétaire du syndicat des ouvriers maçons,

J'ai l'honneur de vous donner connaissance que les deux tiers au moins des entrepreneurs de maçonnerie, faisant partie de la chambre syndicale, ont décidé qu'à partir du 1er février 1897, ils payeraient les ouvriers maçons de 35 à 40 centimes l'heure et les manoeuvres de 35 à 30 centimes l'heure, calculant leur valeur d'après le rendement de leur travail.

Vous ne pouvez pas attendre la date fixée pour obtenir l'augmentation promise.

Mais quelle ne fut pas notre surprise de voir que les deux tiers au moins des patrons qui, deux mois auparavant, étaient d'accord avec leurs collègues ne plus être au 1er février.

Et pourtant, ils ont eu bien soin d'envoyer des nouveaux tarifs aux propriétaires et aux locataires, en leur faisant mention qu'ils prétendaient nous avoir accordés à partir de cette date.

Nous ne savons à quel titre sur cette décision des patrons maçons qui est tout à fait contraire à la bonne foi et aux engagements pris par eux.

Mais nous ne pouvons pas nous résigner à cette situation et nous espérons que cette situation va changer et que ceux qui n'ont pas encore eu de leur devoir rempli l'heure engagements ne tarderont pas à revenir à de meilleurs sentiments. Ils resteront ainsi dans la voie de la bonne foi et de justice que quelques uns de leurs collègues leur ont tracé.

Avec nos remerciements, recevez, Monsieur le rédacteur, nos sincères salutations.

Pour la commission de syndicat des ouvriers maçons et par ordre.

Le Secrétaire.

P. DUBOIS.

## LES GRÈVES A ROUBAIX

### A la filature Motte

Les ouvriers qui ne travaillent pas à la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

Les patrons de la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

Les patrons de la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

Les patrons de la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

Les patrons de la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

Les patrons de la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

Les patrons de la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

Les patrons de la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

Les patrons de la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

Les patrons de la filature Motte, ont décidé de ne pas aller travailler à la filature Motte, si elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments.

## Le dernier mot de l'Élégance et de la Fashion appartient toujours à la

# MAISON DEWACHTER FRÈRES

LILLE, 6 et 8, rue de la Gare, 6 et 8, LILLE

qui possède un choix immense de VÊTEMENTS TOUT FAITS d'une façon soignée et toujours d'une coupe et d'une correction absolus conformes aux modèles les plus récemment parus.

CI-APRÈS NOUS DONNONS UN APERÇU DES PRIX :

- COSTUMES COMPLETS, étoffe fantaisie, dessins nouveaux, depuis 32 fr.
- PARDESSUS 12 SAISON, nuances mode, doublure assortie, depuis 38 fr.
- PANTALONS étoffe pure laine, toute dernière nouveauté, depuis 12 fr.
- COSTUMES JAQUETTE en beau piqué et serge fin, pantalon pareil ou fantaisie, depuis 55 fr.

NOTA. — Etalage spécial de Costume Ire Communion, 4e Vitrine.

## AUX GALERIES

45, 47, 49, rue Nationale, Lille.

## CHAPEAUX de PAILLE

DE FEMME ET EN TOUT GENRES

pour Hommes et Enfants

## Un accident

Un ouvrier menuisier Julien Delapierre, 32 ans, demeurant rue du Fort, a été victime d'un accident à l'atelier F. Picavet rue Blanche, où il travaillait.

## Vol de 3,000 francs

Ce n'est pas seulement chez M. Médard Carré que les voleurs ont opéré, jeudi soir. Ils ont aussi commis un vol audacieux chez Mlle Laura Hespel, rue Turgot, 43.

## Assemblée générale

L'Assemblée générale du Parti ouvrier de Tourcoing aura lieu dimanche 9 mai à 8 heures, chez Mme veuve Decolignies au Blanc-Sea.

## CHEZ TIBERGHEN

Nous avons été informés par plusieurs de nos amis de la tenue de l'ordre des Peres Capitalistes à Valenciennes, jeudi dernier, à l'usine Tiberghien, rue de Paris, et qui a fait devant les ouvriers une conférence sur les bienfaits du patronat et de la religion.

## CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Avant aux amateurs colombophiles. — D'après les nouvelles instructions reçues de la Fédération, les lancers de pigeons pourront se faire dans toutes les gares du département avec des feuilles individuelles.

La Fédération du Centre a le plaisir d'annoncer à ses nombreux fédérés qu'à partir de ce jour, d'après les démarches faites le dimanche d'Albert se fera comme par le passé au lieu d'Amiens.

Les sociétés, qui désirent faire convoquer leurs pigeons, peuvent s'adresser au siège fédéral ou au convoi.

La Fédération colombophile l'Union Fédérale, rappelle aux amateurs son concours sur CLERMONT, organisé chez J. Dupont, boulevard d'Armenières. M. se en partant aujourd'hui samedi.

L'Union Fédérale prévient les amateurs que les dosses sur AMIENS auront lieu sur ALBERT, le mercredi 13 mai. La mise en panier aura lieu le 12 mai.

La Fédération, l'Avénir du Tilleul, rappelle aux amateurs son concours sur CLERMONT, 154 kilom., organisé au siège de la société du Pigeon Rouge, 41, rue chez M. Jules Hélin, cantine du Fort (Fort Desprez). Il y aura 100 fr. de prix d'honneur, plus un régulateur à la première série de deux pigeons non désignés. Mise en panier aujourd'hui samedi.

Aujourd'hui 8 mai, mise en panier pour le concours sur CHANTILLY, organisé par l'Union Fraternelle de Roubaix, chez M. Jules Hélin, cantine du Fort (Fort Desprez). Il y aura 100 fr. de prix d'honneur, plus un régulateur à la première série de deux pigeons non désignés. Mise en panier aujourd'hui samedi.

Il y aura 100 fr. de prix d'honneur.

## Punch

Les membres faisant partie de la commission d'organisation du punch, ont invité à se réunir aujourd'hui, à 3 heures, au local de la Coopérative La Paix, boulevard de Bellort.

## Communications diverses

Syndicat textile. — Les syndicats sont informés que le contrôle pour les opérations financières du mois d'avril, se réunira le samedi 8 mai, à 8 h. 1/2 du soir.

Chorale La Solidarité ouvrière. — Samedi 8 mai, répétition générale à l'heure habituelle.

Communication de la plus haute importance.

## Mouvement ouvrier

Réunions du samedi 8 mai.

Amitté Sociale, à 8 h. 1/2 du soir, chez Roussel, rue de l'Herminette, 27.

Francs Escouade à 8 h. 1/2 du soir, chez Pierre Roger, rue du Fontenay, 134.

Avénir Socialiste de la Paix, à 8 h. 1/2 du soir en son local habituel.

Karl Marx, à 8 h. 1/2 du soir, en son local habituel.

Vengeance du Peuple, à 8 h. 1/2 du soir chez Emile Legrand, angle des rues de Pils et Delezeanne.

Avénir de l'A. B. C., à 8 h. du soir chez Vanandré.

Humancité socialiste, à 8 heures 1/2 du soir, en son local habituel.

Durs & Vaincre, à 8 h. 1/2 du soir, chez Damulder.

Fils de Victor Hugo, à 8 heures 1/2 du soir, chez Lambert Auguste.

L'Interpout, à 8 h. précises du soir.

## Le concours de Brasserie

(Suite)

Du bar de l'Hôtel de Ville, nous passons à celui de la brasserie Georges Denys, 55, rue de Bona, à Lille.

M. Denys qui a repris en novembre 1895 la brasserie qu'il exploite, a spécialement dans la fabrication des bières bourgeoises, blanche blonde et brune et il y réussit parfaitement.

Ce n'est pas la première fois qu'il affronte le jury. En 1894, à Paris il obtint à l'Exposition Internationale d'Alimentation et d'Hygiène un Diplôme et Médaille d'Or et à l'Exposition Franco Russe un Diplôme d'Honneur avec Croix d'Or. Ces deux distinctions avec félicitations du jury.

Les bières que M. Denys a soumises à l'appréciation du jury sont exclusivement fabriquées avec de l'orge et du houblon sans aucune addition de produits chimiques.

Le jury voulant probablement récompenser d'une manière égale les brasseries qui avaient installé des bars de dégustation a décoré M. Denys avec une médaille de vermeil.

De l'avis des nombreux connaisseurs qui ont apprécié ses produits, M. Denys méritait une plus haute récompense qu'il obtiendra à Paris où il expose actuellement, à l'instar de autres brasseries importantes de la région.

M. Cauche, constructeur à Lille, 6, place Jacquart, exposait pour la première fois dans la section d'hygiène, un Humecteur ventilateur, inventé par lui et pour lequel il a pris un brevet.

Le jury, appréciant les services que peut rendre cet appareil pour la purification de l'atmosphère des usines, écoles, etc, lui a décoré une médaille d'or ainsi que le diplôme d'honneur spécial offert par le comité de l'Exposition.

(A suivre).

## LE NORD

LOOS. — Inconscience de Sa. Ma. etc. — En 1895, lorsque ses cartons furent écartés de la navette de la proclamation de Louvain, aussitôt sacré, il déclara pompeusement, le cœur gonflé d'émotion, que jamais il n'abaisserait de sa haute situation, qu'il ne prêterait jamais son concours, tant en matière politique, qu'en ce qui concerne ceux qui venaient de l'investir.

Les temps ont vite changé ; aussi, il voyons nous à tout instant et à tout propos déclarer avec arrogance : Ceci est de mon pouvoir royal.

Il n'a pas voulu l'occasion de le faire sentir son pouvoir à nouveau, le 1er mai, en se joignant de connivence avec son collègue, qui pour le moment préside à nos destinées dans le Nord, pour faire échouer un crédit qui aurait permis de la réajustement de la situation de secours aux indigents.

Il n'a pas voulu aussi arborer le drapeau de l'Alsace-Lorraine de Loos, malgré la sollicitation de la majorité de ses concitoyens. Il n'a pas voulu s'associer à une fête ouvrière. Ah ! l'effrayant de la visite d'un monarque quelconque, comme il ferait paresser...

Que sa majesté en prenne à son aise !

HEILMANNES. — Avis. — Le maire de la commune d'Heilmannes informe les habitants que la Kermesse, dite de la Barrière de Heilmannes, aura lieu le dimanche 9 Mai prochain.

Après. — A l'occasion de la fête du quartier de la Barrière de Heilmannes, le 9 mai, informe tous ses concitoyens que les établissements publics pourront demeurer ouverts, pendant la nuit du 9 au 10 courant.

Parti ouvrier. — Jeu. — Une partie de bouillon, dont le bénéfice sera versé à la caisse de la section d'Heilmannes, se jouera le dimanche 9 mai prochain, à partir de 3 heures. Prix : trois lapins et une belle poule.

Réunion chez le citoyen Demory, rue Marceau.

Pour la lutte de Roubaix. — Liste de souscription 8 fr. 70. Cette somme portée à 13 fr. 70 l'appoint apporté par Heilmannes le dimanche 9 mai prochain, à partir de 3 heures. Prix : trois lapins et une belle poule.

HAUBOURDIN. — Procédé d'incendie. — On enterrait il y a quelque temps, un honnête travailleur aimé et estimé de tous. Ses enfants avaient décidé après les funérailles, de lui dire un obit à la mémoire de leur père, qui fut arrangé entre le curé et la famille, et date était prise. Grand fut la surprise du beau-fils du défunt en voyant arriver chez lui, dix jours avant l'obit, le sacristain de la paroisse qui réclamait d'avance le montant des ornements qui allaient être utilisés.

Comme bien on pense, le sacristain a été réprimandé dans les grands prix et le vieux brave homme, qui dort le son dernier sommeil au cimetière d'Haubourdin, se passera de l'obit du curé.

LEZ-ET-LES-VEUX OUVRIERS. — M. Alfred Gieban, boutanger à Lille, a son centrale de Loos depuis plus de dix ans, et a vu son emploi supprimé par ordre de M. Barthou, ministre de l'Intérieur.

M. Gieban, depuis quelques années, a une santé chancelante qui l'oblige de temps à autre à des interruptions de travail et c'est sans doute ce motif qui lui a valu sa disgrâce.

Toutefois le gouvernement, ainsi que le dit la lettre par laquelle on a signifié à cet ouvrier son renvoi, pour marquer sa sollicitude envers lui et pour récompenser trente années de bons et loyaux services, lui accorde un délai jusqu'au 31 mai courant.

Ainsi, voilà un malheureux à qui on n'a rien à reprocher, qui a rendu pendant de longues années de bons et loyaux services et qui est aujourd'hui, en l'état de santé, tout bonnement oiseau et révoqué à la fois, car il est le seul soutien d'une femme et d'une fille dont le sort laisse beaucoup à désirer, non file étant mort l'année dernière au service de la patrie, pendant le campagne de Madagascar.

Que va devenir maintenant cet infortuné à qui son âge (60 ans bientôt) et sa santé ne permettent plus de trouver de l'ouvrage ? Que vont devenir sa femme et sa fille ?

Est-ce que M. Barthou, s'il connaît cette triste situation, aura la cruauté de maintenir sa décision ?

LA MADELINE. — Œuvre de solidarité. — L'œuvre de bienfaisance, organisée par la société des Inséparables a produit la somme de 228 fr. 70. Les organisateurs remercient bien sincèrement les camarades qui ont voulu apporter leur obole pour M. Gailly Charles.

Des ouvrages, cartons, etc. que votre exemple soit suivi ?

MARCOEN-BAREUL (hameau de Pont). — Samedi 8 mai, à 8 h. 1/2 du soir, réunion du groupe l'Avénir du Proletaire, au local habituel de la rue de la Gare.

MARIS. — Réunion de groupe. — Le groupe la Classe ouvrière se réunira samedi soir, à 8 heures.

LANNY. — A propos d'une grève. — On nous écrit : Les ouvriers de l'établissement Parent, à Lanny, qui s'étaient mis en grève le 3 mai, sont rentrés à l'atelier presque aux mêmes conditions.

Elles vont par conséquent continuer à travailler pour un salaire dérisoire. Les patrons qui emploient ces jeunes filles ne devraient-ils pas avoir d'humanité envers ces malheureuses dont, après le travail, les yeux sont imbibés. Mais les bourgeois n'ont aucune pitié. Un jour viendra pourtant où ils devront déchanter.

Ce jour là les reconnaîtront que si la force prime le droit comme ce jour-ci à Lanny, l'union primera la force des individus qui se croient tout permis, grâce à leur or.

BRULAND. — Réunion de groupe. — Le groupe l'Avénir du Proletaire, au local habituel de la rue de la Gare.

## Le concours de Brasserie

(Suite)

Du bar de l'Hôtel de Ville, nous passons à celui de la brasserie Georges Denys, 55, rue de Bona, à Lille.

M. Denys qui a repris en novembre 1895 la brasserie qu'il exploite, a spécialement dans la fabrication des bières bourgeoises, blanche blonde et brune et il y réussit parfaitement.

Ce n'est pas la première fois qu'il affronte le jury. En 1894, à Paris il obtint à l'Exposition Internationale d'Alimentation et d'Hygiène un Diplôme et Médaille d'Or et à l'Exposition Franco Russe un Diplôme d'Honneur avec Croix d'Or. Ces deux distinctions avec félicitations du jury.

Les bières que M. Denys a soumises à l'appréciation du jury sont exclusivement fabriquées avec de l'orge et du houblon sans aucune addition de produits chimiques.

Le jury voulant probablement récompenser d'une manière égale les brasseries qui avaient installé des bars de dégustation a décoré M. Denys avec une médaille de vermeil.

De l'avis des nombreux connaisseurs qui ont apprécié ses produits, M. Denys méritait une plus haute récompense qu'il obtiendra à Paris où il expose actuellement, à l'instar de autres brasseries importantes de la région.

M. Cauche, constructeur à Lille, 6, place Jacquart, exposait pour la première fois dans la section d'hygiène, un Humecteur ventilateur, inventé par lui et pour lequel il a pris un brevet.

Le jury, appréciant les services que peut rendre cet appareil pour la purification de l'atmosphère des usines, écoles, etc, lui a décoré une médaille d'or ainsi que le diplôme d'honneur spécial offert par le comité de l'Exposition.

(A suivre).

## LE NORD

LOOS. — Inconscience de Sa. Ma. etc. — En 1895, lorsque ses cartons furent écartés de la navette de la proclamation de Louvain, aussitôt sacré, il déclara pompeusement, le cœur gonflé d'émotion, que jamais il n'abaisserait de sa haute situation, qu'il ne prêterait jamais son concours, tant en matière politique, qu'en ce qui concerne ceux qui venaient de l'investir.

Les temps ont vite changé ; aussi, il voyons nous à tout instant et à tout propos déclarer avec arrogance : Ceci est de mon pouvoir royal.

Il n'a pas voulu l'occasion de le faire sentir son pouvoir à nouveau, le 1er mai, en se joignant de connivence avec son collègue, qui pour le moment préside à nos destinées dans le Nord, pour faire échouer un crédit qui aurait permis de la réajustement de la situation de secours aux indigents.

Il n'a pas voulu aussi arborer le drapeau de l'Alsace-Lorraine de Loos, malgré la sollicitation de la majorité de ses concitoyens. Il n'a pas voulu s'associer à une fête ouvrière. Ah ! l'effrayant de la visite d'un monarque quelconque, comme il ferait paresser...

Que sa majesté en prenne à son aise !

HEILMANNES. — Avis. — Le maire de la commune d'Heilmannes informe les habitants que la Kermesse, dite de la Barrière de Heilmannes, aura lieu le dimanche 9 Mai prochain.

Après. — A l'occasion de la fête du quartier de la Barrière de Heilmannes, le 9 mai, informe tous ses concitoyens que les établissements publics pourront demeurer ouverts, pendant la nuit du 9 au 10 courant.

Parti ouvrier. — Jeu. — Une partie de bouillon, dont le bénéfice sera versé à la caisse de la section d'Heilmannes, se jouera le dimanche 9 mai prochain, à partir de 3 heures. Prix : trois lapins et une belle poule.

Réunion chez le citoyen Demory, rue Marceau.

Pour la lutte de Roubaix. — Liste de souscription 8 fr. 70. Cette somme portée à 13 fr. 70 l'appoint apporté par Heilmannes le dimanche 9 mai prochain, à partir de 3 heures. Prix : trois lapins et une belle poule.

HAUBOURDIN. — Procédé d'incendie. — On enterrait il y a quelque temps, un honnête travailleur aimé et estimé de tous. Ses enfants avaient décidé après les funérailles, de lui dire un obit à la mémoire de leur père, qui fut arrangé entre le curé et la famille, et date était prise. Grand fut la surprise du beau-fils du défunt en voyant arriver chez lui, dix jours avant l'obit, le sacristain de la paroisse qui réclamait d'avance le montant des ornements qui allaient être utilisés.

Comme bien on pense, le sacristain a été réprimandé dans les grands prix et le vieux brave homme, qui dort le son dernier sommeil au cimetière d'Haubourdin, se passera de l'obit du curé.

LEZ-ET-LES-VEUX OUVRIERS. — M. Alfred Gieban, boutanger à Lille, a son centrale de Loos depuis plus de dix ans, et a vu son emploi supprimé par ordre de M. Barthou, ministre de l'Intérieur.

M. Gieban, depuis quelques années, a une santé chancelante qui l'oblige de temps à autre à des interruptions de travail et c'est sans doute ce motif qui lui a valu sa disgrâce.

Toutefois le gouvernement, ainsi que le dit la lettre par laquelle on a signifié à cet ouvrier son renvoi, pour marquer sa sollicitude envers lui et pour récompenser trente années de bons et loyaux services, lui accorde un délai jusqu'au 31 mai courant.

Ainsi, voilà un malheureux à qui on n'a rien à reprocher, qui a rendu pendant de longues années de bons et loyaux services et qui est aujourd'hui, en l'état de santé, tout bonnement oiseau et révoqué à la fois, car il est le seul soutien d'une femme et d'une fille dont le sort laisse beaucoup à désirer, non file étant mort l'année dernière au service de la patrie, pendant le campagne de Madagascar.

Que va devenir maintenant cet infortuné à qui son âge (60 ans bientôt) et sa santé ne permettent plus de trouver de l'ouvrage ? Que vont devenir sa femme et sa fille ?

Est-ce que M. Barthou, s'il connaît cette triste situation, aura la cruauté de maintenir sa décision ?

LA MADELINE. — Œuvre de solidarité. — L'œuvre de bienfaisance, organisée par la société des Inséparables a produit la somme de 228 fr. 70. Les organisateurs remercient bien sincèrement les camarades qui ont voulu apporter leur obole pour M. Gailly Charles.

Des ouvrages, cartons, etc. que votre exemple soit suivi ?

MARCOEN-BAREUL (hameau de Pont). — Samedi 8 mai, à 8 h. 1/2 du soir, réunion du groupe l'Avénir du Proletaire, au local habituel de la rue de la Gare.

MARIS. — Réunion de groupe. — Le groupe la Classe ouvrière se réunira samedi soir, à 8 heures.

LANNY. — A propos d'une grève. — On nous écrit : Les ouvriers de l'établissement Parent, à Lanny, qui s'étaient mis en grève le 3 mai, sont rentrés à l'atelier presque aux mêmes conditions.

Elles vont par conséquent continuer à travailler pour un salaire dérisoire. Les patrons qui emploient ces jeunes filles ne devraient-ils pas avoir d'humanité envers ces malheureuses dont, après le travail, les yeux sont imbibés. Mais les bourgeois n'ont aucune pitié. Un jour viendra pourtant où ils devront déchanter.

Ce jour là les reconnaîtront que si la force prime le droit comme ce jour-ci à Lanny, l'union primera la force des individus qui se croient tout permis, grâce à leur or.

BRULAND. — Réunion de groupe. — Le groupe l'Avénir du Proletaire, au local habituel de la rue de la Gare.

## HALLIENNES-LEZ-HAUBOURDIN

(Suite)

Le concours de Brasserie. — Le comité d'organisation de la brasserie de Halliennes-lez-Haubourdin, a tenu une réunion le 7 mai, à 8 heures, au local habituel de la rue de la Gare.

Le concours de Brasserie. — Le comité d'organisation de la brasserie de Halliennes-lez-Haubourdin, a tenu une réunion le 7 mai, à 8 heures, au local habituel de la rue de la Gare.

Le concours de Brasserie. — Le comité d'organisation de la brasserie de Halliennes-lez-Haubourdin, a tenu une réunion le 7 mai, à 8 heures, au local habituel de la rue de la Gare.

Le concours de Brasserie. — Le comité d'organisation de la brasserie de Halliennes-lez-Haubourdin, a tenu une réunion le 7 mai, à 8 heures, au local habituel de la rue de la Gare.

Le concours de Brasserie. — Le comité d'organisation de la brasserie de Halliennes-lez-Haubourdin, a tenu une réunion le 7 mai, à 8 heures, au local habituel de la rue de la Gare.

Le concours de Brasserie. — Le comité d'organisation de la brasserie de Halliennes-lez-Haubourdin, a tenu une réunion le 7 mai, à 8 heures, au local habituel de la rue de la Gare.

Le concours de Brasserie. — Le comité d'organisation de la brasserie de Halliennes-lez-Haubourdin, a tenu une réunion le 7 mai, à 8 heures, au local habituel de la rue de la Gare.

Le concours de Brasserie. — Le comité d'organisation de la brasserie de Halliennes-lez-Haubourdin, a tenu une réunion le 7 mai, à 8 heures, au local habituel de la rue de la Gare.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

(Suite)

CAMBRAI. — Chambre des notaires. — La chambre des notaires de l'arrondissement de Cambrai est ainsi composée pour l'année 1897-1898 :

Président. — M. Fénelon Taine, notaire à Cambrai ; Syndic. — M. Dupleme, notaire à Valenciennes ; Rapporteur. — M. Fontaine, notaire à Valenciennes ; Assesseurs. — M. Caron, notaire à Cambrai ; Secrétaire. — M. Noireux, notaire à Cambrai ; M. Noll Basquin, notaire au Cateau ; M. Devalle, notaire à Caillou.

DEBRIERS. — Vol. — 60 poules, estimées 150 francs, ont été volées la nuit dernière à M. François Verbe, cultivateur.

C'est avec curiosité que nous constatons qu'il ne se passe guère de semaines sans que plusieurs individus se soient pourvus au tribunal correction